



**EGHEZEE - 16 mars 2007 - REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

1. Accueil par le Président :

Le Président Gilbert accueille les participants et ouvre la séance à 14 h.

2. Appel des Administrateurs :

Présents :

GILBERT Marc, Président (Namur).
REQUETTE Daniel, Trésorier Administrateur (Namur).
BODART Francis, Administrateur (Namur).
GIBSON Alain, Administrateur (Brabant Wallon).
FILLEUL Philippe, Administrateur (Brabant Wallon) - Secrétaire Général.
LOWAGIE Pol, Vice-Président (Hainaut)
STAQUET Philippe, Administrateur (Hainaut) - Rédacteur en chef de la revue.
GUISLAIN Olivier, Vice-Président (Liège)
MARGREVE Franz-Joseph, Administrateur (Liège)
SERSON Christian, Vice-Président (Luxembourg)
EVEN Joël, Administrateur (Luxembourg)
HORNICK Catherine, Secrétaire, Trésorière -adjointe.

Excusés :

VOS DE WAEL Philippe, Vice-Président (Brabant wallon) - procuration
DE MEYER Yves, Administrateur (Hainaut)
HAUMONT Philippe, Administrateur suppléant (Hainaut)
HUET Thierry, Administrateur (Luxembourg) - procuration
FIRMIN Jean Administrateur (Liège)
MEAN Michel, Revue.
VALEMBERG Marceline, Secrétaire de rédaction de la revue

Nombre de votants : 11/15.

3. Divers :

Le Président prend la parole afin d'expliquer que la fonction de secrétaire général au sein du conseil d'administration n'a plus de raison d'exister étant donné que tous les courriers, PV, ... sont effectués par le secrétariat mis en place et que cela fait donc double emploi.

Ce point est approuvé à l'unanimité.



4. CAP 48 :

Le Président donne lecture du résumé qu'il a reçu de F. Bodart et C. Hornick suite à la réunion à laquelle ils ont participé. De celle-ci, il ressort que la proposition est d'installer des ateliers « pompiers » (ex : par province) au milieu du domaine de Chevetogne lors de la manifestation intitulée « La Nuit du Feu » qui se déroulera le 27 octobre prochain.

La Direction du domaine introduira un dossier à la Députation Permanente pour demander l'autorisation mais pense qu'il n'y aura aucun problème.

Afin que le but soit atteint, une proposition a été émise pour que les entrées payantes (pas les abonnements) rapportent un certain montant à la Fédération qui reversera l'entièreté du chèque à CAP 48.

D'autres points sont abordés, notamment la manière dont Cap 48 devra promouvoir cette manifestation, accord avec les différents médias, ...

Le but principal de ceci, est que la FRCSPB (afg) puisse mettre en œuvre une organisation d'une telle ampleur et ce, pour, à sa manière et à son niveau, aider une association caritative.

F. Bodart, C. Hornick reçoivent l'approbation du CA pour continuer et finaliser ce dossier.

5. Manifestation du 28 février :

Suite au mail envoyé par Ph. Filleul signalant qu'il se désolidarisait de la Fédération lors de cette manifestation, le Président intervient afin d'expliquer à nouveau que la Fédération a participé uniquement dans un but de solidarité envers les syndicats. De plus O. Guislain fait remarquer qu'un vote concernant la présence ou non de la Fédération lors de cette journée a eu lieu et que, la démocratie prescrit, que l'on accepte la décision prise par la majorité. De toute manière le principe de la solidarité au sein du CA doit rester de mise.

P. Lowagie, pour y avoir été présent toute la journée fait remarquer quant à lui, que la présence de la Fédération a été un plus dans cette manifestation d'autant que les slogans ont été bien compris par la population ainsi que par la presse. Il insiste également sur le fait que d'y avoir été par solidarité a prouvé à tout le monde ce qu'est un pompier digne !

Le seul regret de cette journée est que malheureusement la Fédération compte parmi ses membres un pompier blessé. A ce sujet le Président signale qu'il a pris des nouvelles tout au long de la journée par le biais d'A. Gibson, qu'il a demandé au secrétariat de la Fédération de contacter l'hôpital, que directement il a téléphoné à la RCNEA afin de connaître la manière dont celle-ci pourrait intervenir ; il a contacté également le Cpt Van Esbeen de Tubize et enfin a communiqué personnellement avec Ph. Decreme. A la vue de ceci, il regrette que certains l'accusent de ne pas s'être préoccupé de l'état de notre collègue, ce qui une fois de plus était totalement mensonger.



6. Réforme

Le Président souhaite que les membres du CA soient présents et si possible accompagnés par des membres de leur personnel, au Parlement les 21 et 27 mars prochains. Le 21 mars est réservé aux auditions (la FRCSPB (afg) ; la BVV ; les syndicats,...). Toutefois, l'UPW n'ayant pas été invitée à participer aux auditions a demandé elle-même à être reçue pour exprimer son avis.

Le 27 mars est uniquement réservé aux amendements et au vote de la dite réforme par le commission de l'Intérieur.

7. Cours gestion de situation de crise

Le Président fait savoir qu'il a envoyé les noms des membres de la Fédération qui suivront cette session pilote à Madame la Directrice Générale. Il précise une fois de plus que c'est un travail d'expertise par rapport au syllabus émanant du SPF Intérieur et que le cours n'est donc pas encore agréé.

O. Guislain fait remarquer que l'on avait insisté afin que les personnes proposées soient des membres de la Fédération.

8. Centre de connaissance.

Le Président fait savoir que l'Arrêté Royale est à la signature.

9. Prévention incendie - normes de base - réaction au feu

Suite à courrier émanant de F. Henry, le Président fait savoir que pour le moment le texte est en « stand by » afin de pouvoir l'étudier dans son ensemble.

10. Info.

- Une réunion concernant les conduites souterraines pour la partie francophone, est prévue le 19 mars à 19 h à Florival.
- Le Président donne lecture des réponses de J-P Charlier suite au courrier envoyé par la Fédération concernant sa représentativité au CCU - Astrid.
- Le Président, demande en urgence une personne pour le jeudi 29 mars afin de tenir le stand SECURA. F. Bodart enverra quelqu'un de l'UPN et préviendra C. Hornick.

11. Centre de Formation



Suite aux divergences d'opinions concernant le positionnement du centre de formation, les membres du CA ont souhaité que ce point soit mis à l'ordre du jour. De cette discussion il a été retenu à l'unanimité :

- Que le Hainaut formera 2 personnes par Province pour le flashover afin que celles-ci deviennent instructeurs. Toutefois Ph. Staquet précise que le Hainaut ne fait pas l'accoutumance à la chaleur ce qui est primordial avant de passer à la formation flashover.
- Que la formation sera entièrement prise en charge par le Hainaut
- Qu'un plateau de base devrait être prévu dans toutes les Provinces.
- Que chaque Province devrait posséder une spécialisation.
- Qu'il faut demander au SPF Intérieur de débloquer des fonds pour l'achat des containers pour les dites formations dans chacune des Provinces.
- Que le Siamu de Bruxelles Capitale sera considéré comme une Province.

Pour conclure, il faut attendre le courrier officiel du SPF Intérieur avant de continuer les investigations.

A la question d' O. Guislain : « Pourquoi sont-ce les unions qui décident et non les écoles ? ». La réponse collégiale est : « Les Présidents des Ecoles sont souvent des civils et ne peuvent donc pas donner d'avis techniques sur la mise en place de centres aussi spécifiques ».

12. Comité Consultatif

Ce point a été demandé par les membres de la Fédération représentés au comité consultatif afin que le CA prépare un ordre du jour convenable à soumettre à Madame Robiette - Présidente de cette commission.

Avant tout, le Président attire l'attention des membres sur l'importance de ce comité qui, à son avis, pourrait à l'avenir fortement collaborer avec le centre de compétences. En effet, lorsque la loi cadre sera votée et que les arrêtés d'exécution seront proposés, le comité consultatif (organe officiel reconnu par A.R. pour émettre un avis au Ministre), devra répercuter l'avis du conseil d'administration de la fédération. Etant donné qu'ils devront défendre les avis du CA et parfois prendre également des décisions instantanément, le Président demande une nouvelle fois que le CA accorde l'entière confiance à ces membres. L'unanimité est donnée.

Propositions collégiales à mettre à l'ordre du jour des prochains CC.

- Le texte sur la pension
- Revalorisation des traitements
- Problématique des centres 100 et des préposés.



Il est également demandé aux membres d'insister auprès de Madame la Présidente pour que l'ordre du jour soit communiqué un mois avant la réunion du comité consultatif, afin que les membres puissent recueillir l'avis du CA sur les points qui seront débattus.

13. Divers

- Mobistar sera invité pour le CA de ce 23 mars à 14 heures
- F-J. Margrève :

- prévient le CA que le Service d'incendie de Bullingen inaugure sa nouvelle caserne le 01 avril et demande que M. Méan soit présent pour prendre des photos pour la prochaine revue.

- précise le prix du provider pour l'année 2008 - 726 € /an. L'accord est donné à l'unanimité.

- Après discussion, il ressort que l'AG se déroulera le **25 mai à la caserne de Bruxelles à l'héliport à 18 heures**. Les membres du CA se réuniront à 14 heures au même endroit.

Etant donné la bonne entente dans laquelle la Fédération a travaillé pour que la réforme aboutisse, le Président propose d'inviter la BVV ainsi que BEPROBEL à notre AG. L'accord est donné à l'unanimité.

La séance est levée à 17 heures.

Prochaine réunion

- La prochaine réunion du C.A. aura lieu le vendredi **23 mars à 14 heures** à Eghezée.

Le Président,

La Secrétaire,

Cpt-Cdt Lic. Marc Gilbert

C. Hornick.